

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1.446 du 28 décembre 1945,

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
28 décembre 1945

Numéro JO
n° 11 du 31/12/1945

Date du numéro
31 décembre 1945

TEXTE INTÉGRAL

une permission d'absence de huit jours valable du 28 décembre 1945 au 5 janvier 1946 est accordée au préposé de 3 échelon Abdillai Ali pour en jouir à Zeilah. Les frais afférents à son déplacement seront supportés par l'intéressé.